

# Adhésion 2021

N'oubliez pas de faire la promotion des chèques cadeaux

ATTENTION : DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES COTISATIONS : 15 MARS 2021

ENTREPRISE / ENSEIGNE	
NOM ET PRENOM	
ADRESSE COMPLETE	
TELEPHONE	
ADRESSE MAIL	
PAGE FACEBOOK PRO	

ADHESION DE BASE	TTC	Cochez la case
<p><b>COMMERÇANTS / ARTISANS SÉDENTAIRES AVEC VITRINE SUR TONNERRE</b></p> <p><b>COTISATION AVEC LES CHÈQUES CADEAUX</b></p> <p>Page internet, partage Facebook et suivi Facebook, remboursement chèques cadeaux, Pâques, Fêtes des Mères et Pères</p>	<p>TOTAL</p> <p><b>96€</b></p> <p>ht : 80€</p>	
<p><b>ARTISANS, VIGNERONS ET COMMERÇANTS EXTERIEURS A TONNERRE + MARCHÉS</b></p> <p><b>COTISATION AVEC les chèques cadeaux</b></p> <p>Page internet, partage Facebook et suivi Facebook, remboursement chèques cadeaux</p>	<p>TOTAL</p> <p><b>72€</b></p> <p>ht : 60€</p>	
<p><b>ACTIONS FESTIVES DE L'ANNÉE</b></p> <p>Pâques et sa chasse aux œufs le 3 avril</p> <p>Fêtes des Mères et Pères – Tombola des Commerçants</p> <p>Apéro concert juillet, Capitainerie – le 4 juillet</p> <p>Loto à Flogny la Chapelle – le 3 octobre</p> <p>Octobre Rose : Défi sportif, avec l'Association Sportive Tonnerroise</p> <p>Noël 2021</p> <p>Saint Valentin 2022</p>		
<p><b>PANNEAUX TOURISTIQUES (5 PANNEAUX)</b></p>		
<p>Panneaux réservés aux adhérents « tourisme » : Restaurants, cavistes, vigneron, bars, boulangeries/pâtisseries</p> <p>Tonnerre : 1 panneau à la Fosse Dionne, 1 panneau à la gare, 1 panneau à la capitainerie,</p> <p>1 panneau à Ancy-le-Franc (vers le château), 1 panneau à Flogny-la-Chapelle</p>	<p><b>80€</b></p>	
<p>POUR FABRICATION ET POSE DES PANNEAUX – UN NOMBRE MINIMUM DE PARTICIPANT EST REQUIS POUR SA REALISATION</p>		
<p><b>TOTAL DE VOTRE ADHESION 2021</b></p>		

Bulletin à renvoyer par Mail à [contact@labellearmançon.com](mailto:contact@labellearmançon.com) ou par courrier  
 La belle Armançon – Mairie de Tonnerre 89700 TONNERRE  
 Règlement par Virement FR7610278025810002008100164 CMCIFR2A  
 Où par chèque au nom de la Belle Armançon